



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL

*Séance extraordinaire*  
*Le 18 septembre 2023, 20 heures*  
*Présidée par monsieur Stephen Matthews, maire*

### ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de la séance**
  - 1.1 Ouverture de la séance
  - 2.1 Adoption du règlement d'emprunt numéro 110 décrétant une dépense et un emprunt de 1 668 436,05 \$ pour la construction d'une partie de la rue de la gare avec les infrastructures de l'eau potable et usée.
  - 2.2 Acceptation de la soumission pour la réfection d'une portion de la rue Terrasse Robillard après le pont.
  - 2.3 Autorisation de dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale (PAVL) volet redressement.
3. **Période de questions**
4. **Levée de la séance**